



**Public cible :**

Cadres services Action  
Sociale Caf

**Pré-requis :**

Aucun

**Modalités pratiques**

Durée : 1 jour soit 7 heures  
de formation / Taux  
satisfaction : F° non  
programmée en 2019-2020  
- Contactez Philippe  
LACHAUD - Responsable  
EGOC - pour toute  
information au 06 27 28 02  
96

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Formations

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
150 €

**Modalités animation :**

Présentiel ou distanciel  
(classe virtuelle sous  
Teams)

**Intervenant :**

Formateur expert

**Effectif :**

Un groupe de 12 agents Caf  
maximum

# L'ACTION SOCIALE DANS LES COMPETENCES DES EPCI (Communautés et syndicats de communes)

MAJ : Mardi 01 juin 2021

**Objectifs professionnels :**

S'approprier et maîtriser les compétences action sociale au sein des EPCI

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- S'approprier et maîtriser le contenu de la compétence action sociale au sein des communautés
- Comprendre et maîtriser l'enchevêtrement des périmètres en matière d'action sociale intercommunale

**Contenu :**

**ELEMENTS PREALABLES**

Différenciations juridiques et financières entre une communauté et un syndicat de communes ;

Les syndicats de communes d'action sociale issus de la loi « Pelissard » du 29 février 2012 : l'alternative aux conséquences des fusions de communautés

**Le contenu de la compétence action sociale au sein des communautés**

L'action sociale gérée en direct : La définition de l'intérêt communautaire :

- Modalités / délais / définition par voie de critères ou de listes
- Etudes de cas (exemples de rédaction : l'intérêt communautaire en matière de services à la population (petite enfance, enfance et jeunesse)

- Exemples de structuration interne et organisationnelle (gouvernance politique et administrative de l'action sociale)

L'action sociale imposant un portage ad hoc (CCAS par voie de prestation, CIAS)

Le CIAS : structuration, statuts, organisation juridique et paritaire, financement = analyse des statuts d'un CIAS / avantages et inconvénients de création du CIAS

La relation EPCI - Communes / CCAS - CIAS

#### **L'enchevêtrement des périmètres en matière d'action sociale intercommunale**

- ° Quand le syndicat de communes se superpose à la communauté ;
- ° Quand le syndicat de communes est inclus à la communauté ;
- ° Quand le syndicat de communes chevauche la communauté ;

Sur les 3 hypothèses : analyse des conséquences en matière de

« représentation substitution »

#### **Etudes de cas**

°Présentation et analyse des statuts d'un syndicat de communes compétent en matière d'action sociale ;

° Présentation et analyse des statuts de Communautés de communes exerçant une compétence en matière d'action sociale d'intérêt communautaire

---

#### **Méthodes mobilisées :**

Démarche participative

Etude de cas

---

#### **Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de

l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes**

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**